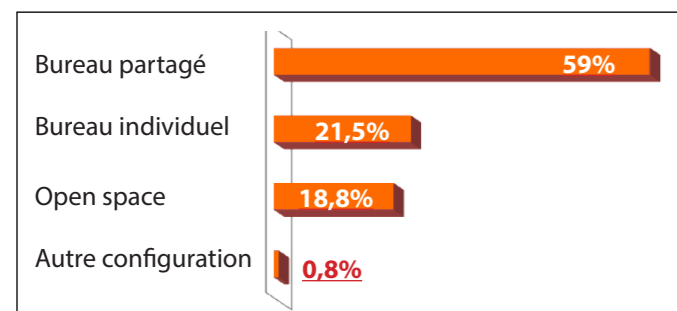


■ Sur les espaces de travail (taux de réponse : 98,7%)

Aujourd'hui, vous travaillez en :



Vos nombreux commentaires font apparaître un **net rejet des «Open space»** qui sont synonymes de conditions de travail dégradées (bruit, difficultés de concentrations, problèmes de «confidentialité»...) Toutes ces questions seront abordées dans une seconde phase du projet qui portera sur l'aménagement des espaces de travail. **Une expertise sera nécessaire** afin que l'installation des postiers au sein des différents sites du «Village La Poste» respecte toutes les normes

LES CONDITIONS DE LA RÉUSSITE :

Comme nous l'indiquons dans notre première communication, un projet de cette ampleur (aussi structurant et concernant plus de 4000 postiers) nécessite le respect scrupuleux d'une méthode de conduite des changements qui soit non seulement concertée dans les instances de dialogue social (CDSP, CHS-CT, CT) mais cadrée par des négociations. L'objectif CFDT est de déboucher sur **un accord avec une commission de suivi** et donc un contrôle tout au long du déroulement des différentes étapes du projet.

Avec vous, nous construisons des revendications sur :

■ L'articulation vie professionnelle/vie personnelle.

(ergonomiques, aménagement des espaces...) De plus, la CFDT veillera à ce que **vous soyez consultés** à temps afin d'éviter de reproduire les erreurs précédentes (Tour Crystal, Brune).

VOS AUTRES DEMANDES

CONCERNENT:

(Réponses aux questions ouvertes)

- ▶ Le rôle relais des managers (information, communication, écoute...)
- ▶ Les problèmes de garde d'enfants (crèche)
- ▶ Les aménagements d'horaires
- ▶ Les places de parking
- ▶ Déplacements inter sites (navettes)
- ▶ Une restauration de qualité (à un prix correct)
- ▶ «Services plus des sièges» avec une équité dans les équipements.
 - Espaces culturels (musique, bibliothèques, animations diverses)
 - Une offre sport de proximité (salle de sport...)

- ▶ Temps de transport
- ▶ Mise en place d'un PDE
- ▶ Les gardes d'enfants
- ▶ Les aménagements d'horaires...
- **Négocier une plate-forme sociale sur :**
 - ▶ Toutes les questions relatives à un vrai dispositif de mobilité
 - ▶ Le développement du Télétravail
 - ▶ L'accompagnement social et professionnel
- **L'aménagement des espaces et de l'environnement du travail**
 - ▶ Demande d'une expertise (CHS-CT de coordination)
 - ▶ Agir sur le travail (organisation et conditions de travail)

S'ENGAGER POUR CHACUN, AGIR POUR TOUS

Contact CFDT local :

Courrier : **Jacques BLETTERIE** au 06 83 52 88 44

Réseau : **Brigitte DARTOIS** au 06 42 54 75 47

Directions Nationales : **Yves CHEVALIER** au 06 87 07 21 61

Groupe Siège : **Véronique DUMONT** au 06 77 38 55 98

Colis : **Amel FEDERICI** au 06 72 59 24 42

La Banque Postale : **Laurent LE BOTERVE** au 06 07 23 85 51



SYNDICAT FRANCIEN
COMMUNICATION
CONSEIL CULTURE

SOMMAIRE

Page 2

Qui êtes vous ?

Une information défailante

Page 2-3

Lien déménagement et stratégie

Page 3-4

Conséquences personnelles du déménagement

- ♦ Sur le temps de transport
- ♦ Sur les régimes de travail
- ♦ Sur les espaces de travail

Page 4

Vos autres demandes

Les conditions de la réussite

- ♦ L'articulation vie professionnelle/vie personnelle
- ♦ Négocier une plate-forme sociale
- ♦ L'aménagement des espaces et de l'environnement du travail



cfdtsf3c.org



Édito

Une CFDT à votre écoute

Vous avez été nombreux à avoir renseigné notre questionnaire, remis sur les sièges dans la semaine du 26 au 29 mai. Soyez en toutes et tous remerciés !

Avec un taux de retour supérieur à 20% (près de 550 questionnaires renseignés) nous disposons d'un échantillon représentatif de l'ensemble de la population concernée par le déménagement des sièges. Comme nous le prévoyions, il permet d'aller bien au-delà des 150 entretiens individuels réalisés par La Poste et qui sont détaillés dans l'étude d'impact. Ce questionnaire est pour la CFDT un outil qui nous permet d'être crédible dans nos revendications face à ce projet d'ampleur et de nous positionner avec force comme un acteur responsable, légitime et incontournable.

Vous nous avez fait part de vos attentes, interrogations, voire inquiétudes et comme promis, nous revenons vers vous pour partager ensemble notre première analyse des impacts prévisibles de ce déménagement.

A ce jour, vous êtes 4419 personnes recensées dans le périmètre du projet, réparties sur 13 NOD, et vous pensez très massivement (86,7%) être impactés par ce regroupement des sièges. Vos craintes montrent que vous doutez fortement de l'affirmation de La Poste selon laquelle : «ce projet n'emporte pas de changement d'organisation et n'impacte pas les postes de travail des collaborateurs». Vous avez raison. On ne peut disjoindre très longtemps déve-

loppement interbranches, mutualisation, organisation et ... productivité.

Sans remettre en cause la démarche participative qui vient d'être lancée (groupes de travail, entretiens, ...) nous en mesurons les limites, surtout au travers du déficit d'information que vous soulignez massivement dans vos réponses. C'est pourquoi, la CFDT est extrêmement vigilante sur la conduite du changement au travers des différentes phases du dialogue social. L'évaluation la plus précise possible de l'impact sur les postiers des sièges est une première étape qui permettra de mesurer les conséquences sur l'articulation vie professionnelle / vie personnelle. La deuxième étape sur l'organisation et l'aménagement des futurs espaces et lieux de travail, sur l'environnement du travail est très importante. En effet, elle conditionnera de façon pérenne les futures conditions de travail. C'est pourquoi la CFDT a demandé, lors de l'instance de coordination des CHS-CT du 21 juillet, le recours à un cabinet d'expertise pour la 2ème phase.

Entre ces deux étapes la CFDT revendique l'ouverture d'une négociation afin d'établir une véritable plate-forme sociale permettant de traiter des questions de mobilité, d'accompagnement et d'organisation du travail (TP, TPAS, Télétravail...), de temps de trajet, de volet social...

Notre objectif est d'obtenir le maximum de garanties dans le cadre d'un accord négocié avec un suivi exigeant dans sa mise en oeuvre. ■

Village La Poste

Directeur de la publication : Francis Magnou

Rédaction : 23, rue d'Alleray 75015 Paris

Tél. : 01 40 29 82 00 • Fax : 01 40 29 82 10 • contact@cfdtsf3c.org

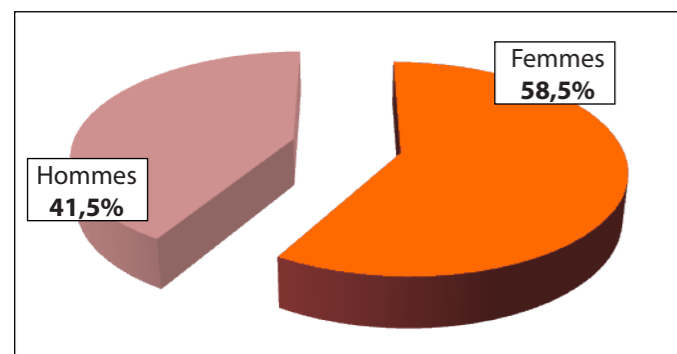
Maquette / Mise en page : Rachid Belmahi

Impression : Philippe Monneray

QUI ÊTES VOUS ?

L'enquête a été menée principalement sur les sites suivants : **Vaugirard, Brune, Tour Cristal, Atlantique, Aphélon**. A ce jour **550 questionnaires** ont été dépouillés. La sociologie de cet échantillon est très proche de la cartographie des postiers des Sièges présentée dans l'étude d'impact.

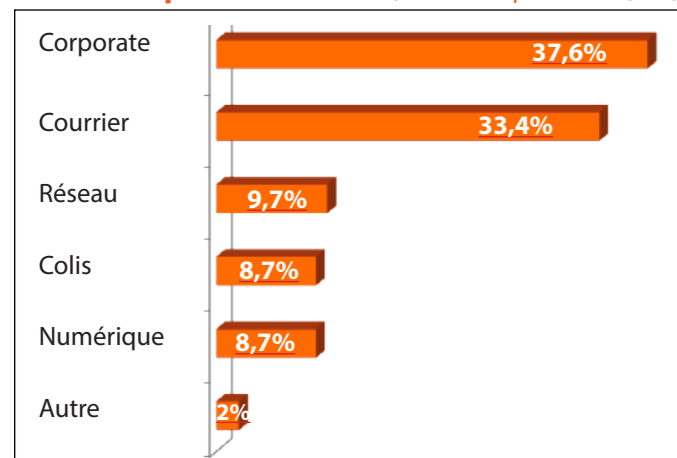
■ Homme / Femmes (taux de réponse : 96,6%)



- 48,5% ont moins de 45 ans
- 16,3% ont plus de 55 ans
- 35,2% se situent entre les deux

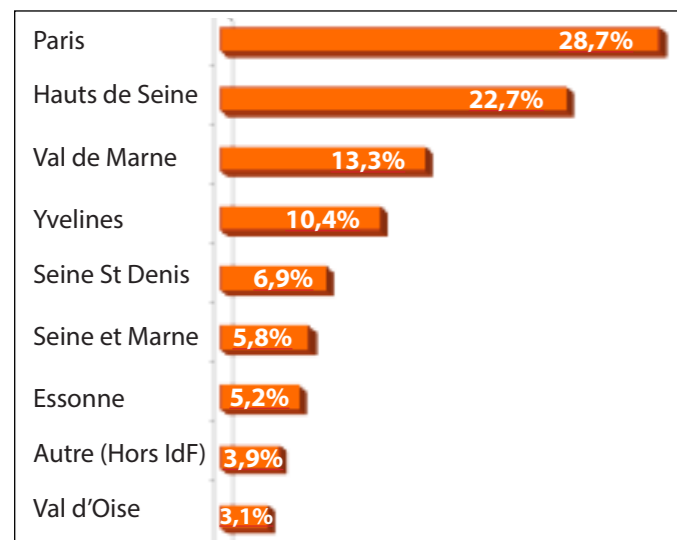
Vous êtes en grande majorité cadres sup (56% groupe A et 16,1% groupe B), 15,2% sont des cadres et 8% des employés.

■ Branche professionnelle (taux de réponse : 98,7%)



■ Département de domiciliation

(taux de réponse : 99%)



Ces résultats confirment qu'une majorité d'entre vous est domiciliée sur Paris et les Hauts de Seine.

UNE INFORMATION DÉFAILLANTE

Votre avis sur le niveau d'information reçu :

De la part de l'entreprise :



De la part de votre manager :



De la part des organisations syndicales :



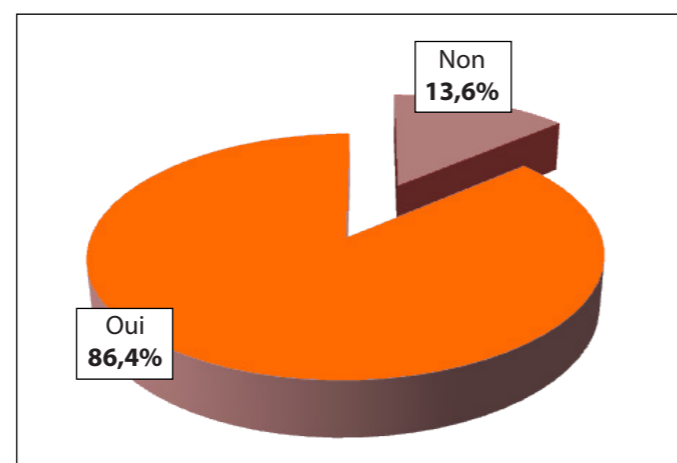
- Très satisfaisant
- Satisfaisant
- Peu satisfaisant
- Insatisfaisant

Le niveau d'information reçu de la part de l'entreprise et de la ligne managériale est considéré comme insuffisant avec **des écarts sensibles d'un site à l'autre**.

Ce déficit doit être comblé au plus vite car il porte en germes des interrogations qui peuvent se transformer en anxiétés. Dans ces conditions la sérénité nécessaire à la conduite d'une vraie démarche participative est sujette à caution. Mais il n'est pas trop tard pour que La Poste réponde aux nombreuses interrogations et attentes de transparence qui nous remontent.

LIEN DÉMÉNAGEMENT ET STRATÉGIE

(taux de réponse : 92,4%)



Votre réponse est sans ambiguïté sur le lien existant entre le déménagement des sièges et la stratégie du Groupe La Poste. Pour vous, « **il s'agit d'une réorganisation déguisée qui s'inscrit dans une réduction drastique des coûts** ». Aussi, vous êtes inquiets sur les effets induits des regroupements et des synergies annoncées **en matière de productivité**. Beaucoup indiquent que les effectifs « vont trinquer » de façon concomitante aux déménagements et à la rationalisation des structures « sièges à l'horizon 2020 ».

Ces risques sont évidents. Nous réaffirmons que la disjonction entre déménagement et réorganisation est un leurre et qu'il faut dès à présent être très vigilant sur la question des effectifs et donc de la charge de travail.

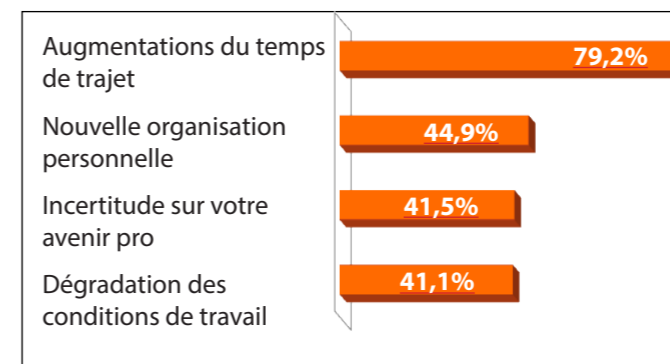
En revanche, vous avez raison de pointer des éléments positifs comme : le renforcement de l'unité du groupe autour d'un siège unique ou encore de permettre aux métiers de mieux travailler ensemble.

La CFDT qui a toujours dénoncé les effets pervers d'un fonctionnement « en cheminées » ne peut que souhaiter **d'avantage de transversalité pour davantage d'unité**.

CONSÉQUENCES PERSONNELLES DU DÉMÉNAGEMENT

(taux de réponse : 98,4%)

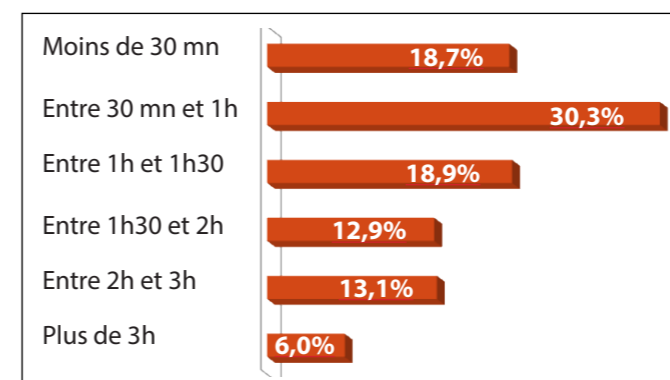
86,7% d'entre vous pensent être directement impactés par le déménagement. Vous redoutez les conséquences suivantes :



■ Sur le temps de transport

(taux de réponse : 98,9%)

Plus des trois quarts d'entre vous utilisent les transports en commun avec des temps de transport quotidien (aller/retour) qui se répartissent ainsi :



Même si près de 50% ont un temps de transport inférieur à 1 heure, il convient de souligner qu'un tiers ont des durées supérieures à 1h30 et parfois même supérieures à 3 heures (6%).

L'étude d'impact qui reste d'ordre théorique se veut rassurante en prenant pour référence un allongement moyen des temps de trajet concernant ceux qui bénéficient actuellement d'un temps de trajet court. Votre appréciation est très différente, **vous êtes près de 80% à redouter un allongement des temps de transport** avec les aléas franciliens, des correspondances supplémentaires et surtout toujours plus

de fatigue et de difficultés à conjuguer vie professionnelle et vie personnelle.

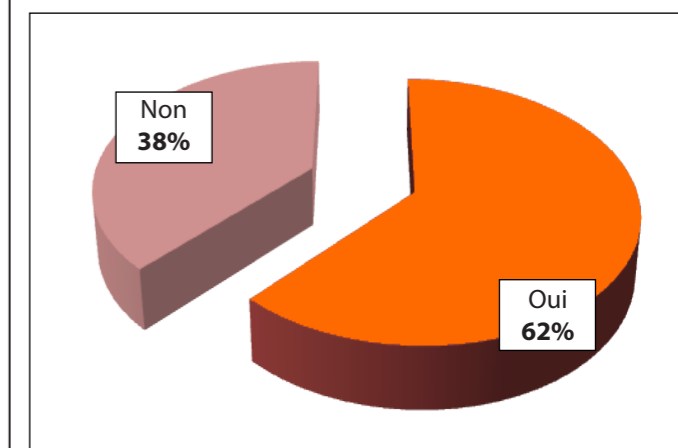
Pour certains d'entre vous habitant loin de Paris, un rallongement du temps de transport deviendrait rédhibitoire et une demande de mobilité serait inévitable.

C'est pourquoi **la CFDT demande qu'un dispositif complet soit négocié** permettant de donner satisfaction à l'ensemble des demandes exprimées dans un délai raisonnable (mobilité, logement, garde d'enfants...)

■ Sur les régimes de travail (taux de réponse : 39,7%)

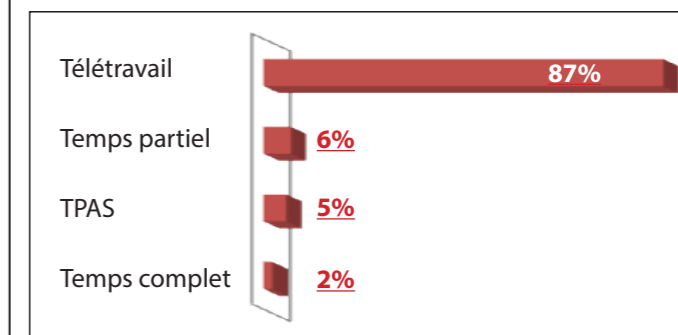
Aussi bien sur les régimes de travail que sur le suivi d'activité, nous demandons que **l'on tienne le plus grand compte de ceux qui ont subi une mobilité géographique au cours des deux dernières années (25,8%)**.

Le déménagement pèse fortement sur vos souhaits de faire évoluer votre régime de travail. A la question sur le lien entre les deux vous êtes plus de 60% à répondre oui.



De façon plus précise, vos demandes sont les suivantes :

Taux de réponse : 35%



Notons dès à présent une demande importante de pouvoir bénéficier des mesures prévues dans l'accord sur le **Télétravail**. La CFDT qui a été un acteur majeur dans mise en place du dispositif fera des **propositions novatrices pour favoriser le déploiement de Télétravail** dans les meilleures conditions.

Par exemple, pourquoi ne pas envisager la création d'antennes du Village Postal, lieux partagés, où chacun pourra exercer ses fonctions prêt de chez soi avec la garantie d'un équipement correct sans se retrouver isolé chez lui. Dès la rentrée de septembre, **la CFDT vous demandera votre avis** sur cette question qui rencontre un large écho afin d'affiner nos propositions et vos revendications.